Le président algérien Abdelmadjid Tebboune : « Les Algériens devraient avoir des visas de 132 ans »

30/12/2022 à 18h29



Le président Abdelmadjid Tebboune a accordé une interview exclusive au Figaro. Aux questions précises du journal français sur les relations avec la France, la situation interne en Algérie, la crise avec le Maroc, la guerre en Ukraine ou encore la situation au Sahel, le président algérien a répondu sans prendre des chemins détournés.

Abdelmadjid Tebboune a annoncé à l'occasion qu'il se rendra en France, en « visite d'Etat », au courant de l'année 2023. Au passage, il réitère qu'il a « *une certaine complicité* » et « u*ne amitié réciproque* » avec le président Emmanuel Macron en qui il dit voir « *l'incarnation d'une nouvelle génération qui peut sauver les relations entre nos deux pays* », même si, reconnaît-il, « *nous avons eu, lui comme moi, des formules malheureuses* ».

Le chef de l'État a dit souhaiter qu'un match de football Algérie-France soit organisé, en Algérie, tout en mettant en garde qu'il n'acceptera pas « *qu'on siffle un hymne national* ».

Pour Abdelmadjid Tebboune, les relations entre les deux pays ont besoin, pour s'apaiser, que la France se libère de son complexe de colonisateur et l'Algérie de son complexe de colonisé, soulignant que le regard envers l'Algérie doit changer car le pays est très différent de ce qu'il était en 1962. […]

Au chapitre de la mémoire, Abdelmadjid Tebboune a indiqué qu'« *une partie de la colonisation doit être dépolitisée et remise à l'histoire* », d'où la décision de nommer de part et d'autre des commissions d'historiens. […]

Sur le retour à la normale dans la délivrance des visas, annoncée récemment par le ministre français de l'Intérieur, le président Tebboune a estimé que « *c'est simplement dans la logique des choses* », soulignant que la mobilité entre les deux pays est régie par les Accords d'Évian et ceux de 1968. Cette circulation « *a été négociée et il convient de la respecter* », dit-il. « *Les Algériens devraient avoir des visas de 132 ans* », a-t-il ironisé.

Interrogé sur les « *contreparties* » de la décision française, il a répondu, d'abord concernant la délivrance des laissez-passer consulaires : « *Le volume de laissez-passer consulaires a augmenté, mais ce n'est pas le nombre qui compte, c'est le respect des principes.* » Le chef de l'État a expliqué que lorsque « *ceux qui ont seulement la nationalité algérienne* » ne respectent pas la loi, les laissez-passer sont délivrés.

L'autre supposée contrepartie, c'est l'augmentation des flux de gaz algérien vers la France. Abdelmadjid Tebboune a répondu sans ambages : les autorités françaises n'ont pas exprimé une telle demande et si elles le demandaient, l'Algérie augmentera ses livraisons.

TSA